



TUNISIA

DECLARATION DE M. JALEL SNOUSSI
CHARGE D'AFFAIRES A.I
MISSION PERMANENTE DE TUNISIE AUPRES DE L'ORGANISATIONS DES
NATIONS UNIE

AU

DEBAT GENERAL DE LA 3^E SESSION DU COMITE PREPARATOIRE DE LA
CONFERENCE DES PARTIES AU TRAITE SUR LA NON-PROLIFERATION
DES ARMES NUCLEAIRES CHARGEE D'EXAMINER LE TRAITE EN ~~2010~~

NEW YORK, LE 04 MAI 2009

Vérifier à la lecture

Monsieur le Président,

Je voudrais d'abord, au nom de la Délégation tunisienne, vous présenter mes félicitations les plus sincères suite à votre élection à la présidence de la 3^e Session du Comité préparatoire de la Conférence des Parties au Traité sur la Non-prolifération des Armes Nucléaires Chargée d'examiner le Traité en 2010.

Je tiens également à vous assurer du soutien et de la coopération de ma Délégation dans l'accomplissement de votre mission afin que nos travaux aboutissent à des résultats tangibles.

Ma délégation s'associe aux déclarations prononcées respectivement par le Représentant de Cuba au nom du Mouvement des Non-alignés, par le Représentant du Nigeria au nom du Groupe africain et par le Représentant des Emirats Arabes Unis au nom du Groupe arabe.

Monsieur le Président,

On se réunit à un moment caractérisé par le regain d'espoir sur la revitalisation des questions relatives au désarmement pour préparer la Conférence de 2010 chargée d'examiner les progrès accomplis en vue de l'application intégrale du TNP.

Ma délégation tient, à cet égard, à souligner les principaux points ci-après :

Tout d'abord quelques remarques au sujet du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Nous sommes d'avis que ce traité continue de bénéficier du plein appui de la Communauté internationale. Il demeure, sans ambiguïté, la clé de voûte du système mondial de non-prolifération et le fondement essentiel de la poursuite du désarmement nucléaire.

Nous estimons que tous les Etats Parties au TNP devraient s'efforcer de trouver un équilibre judicieux entre les obligations et responsabilités mutuelles des uns et des autres dans l'objectif de réitérer leur attachement à l'intégrité et à l'autorité du traité.

Dans ce cadre, ma délégation se félicite de la décision prise par les Etats-Unis et la Fédération de Russie d'intensifier les négociations sur la réduction de leurs arsenaux stratégiques. Nous saluons également l'engagement de la nouvelle administration américaine de contribuer à la réalisation d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Monsieur le Président,

Cette réunion constitue une étape cruciale avant la Conférence de 2010. Nous Sommes appelés à consolider et à réaffirmer les décisions et les résolutions adoptées lors des précédentes Conférences d'examen et à s'engager dans une évaluation prospective sur ce qu'il faut faire pour atteindre les objectifs déjà fixés dans le TNP.

Toutefois, en procédant à l'évaluation de la situation de la Non-prolifération et du désarmement nucléaires depuis les quarante dernières d'années, force est de constater l'absence de progrès dans ce domaine. Nous restons encore très loin de l'objectif fixé par l'article VI du TNP en ce qui concerne le désarmement nucléaire et le désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace.

Dans ce cadre, nous réitérons les appels en faveur de la pleine application des engagements pris sans équivoque par les Etats dotés d'armes nucléaires lors de la conférence d'examen de 2000 de procéder à l'élimination totale de leurs arsenaux. Nous espérons que ces engagements seront honorés sans retard par le biais d'un processus accéléré de négociation en vue d'appliquer intégralement les 13 mesures pratiques de désarmement nucléaire.

En attendant la réalisation du désarmement nucléaire, nous appelons à la mise en place de garanties effectives contre l'utilisation ou la menace d'utilisation des armes nucléaires contre les pays qui ont renoncé volontairement à l'arme nucléaire et qui constituent, fallait-il le rappeler davantage, la majorité des Etats membres de l'ONU.

Monsieur le Président,

La première mesure visant à donner effet aux dispositions de l'article VI du TNP consistait à conclure les négociations sur le Traité d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires. La non entrée en vigueur de ce Traité jusqu'à maintenant, constitue un motif d'inquiétude du fait, notamment, de sa non-ratification par certains Etats nucléaires et en particulier ceux parmi les 44 Etats dont la ratification est nécessaire pour l'entrée en vigueur de ce traité .

Nous soulignons en même temps que la mise au point de nouveaux types d'armes nucléaires est contraire aux garanties données par les Etats dotés d'armes nucléaires, au moment de la conclusion du Traite d'Interdiction Complète des Essais Nucléaires, à savoir que le Traité empêcherait le perfectionnement et la mise au point de nouveaux types d'armes nucléaires.

La deuxième mesure revient à conclure un Traité sur l'interdiction de la production et du stockage des matières fissiles à usage militaire. Toutefois, ce Traité n'est même pas encore en négociation. De l'avis de ma délégation, il s'agit là d'une mesure dont la concrétisation devrait être accélérée pour une élimination rapide et effective des armes nucléaires.

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite réitérer son attachement au droit inaliénable des Etats Parties au TNP à l'usage pacifiques de l'énergie nucléaire. Le développement des programmes nucléaires civils par les Etats qui souhaitent s'engager dans cette voie devrait être respecté et encouragé. Bien entendu, nous soulignons le rôle essentiel de l'AIEA dans la vérification du respect par les états de leurs engagements en matière de sûreté, de sécurité et de non-prolifération.

L'universalité du TNP est une composante de sa force et de sa crédibilité. Nous soulignons qu'il importe d'urgence de parvenir à cette universalité en particulier par l'adhésion au Traité de ces Etats qui possèdent des capacités nucléaires, de nature à renforcer la sécurité dans les régions de tension comme le Moyen-Orient.

Dans ce contexte, il est malheureux de noter qu'en dépit de la volonté manifesté par les Etats de la région du Moyen-Orient d'établir une zone exempte d'armes de destruction massive et, en particulier, d'armes nucléaires, un seul pays de la région, Israël, refuse d'adhérer au TNP et de placer toutes ses installations nucléaires sous le régime des garanties de l'AIEA, et ce malgré les nombreux appels des autres Etats de la région, ainsi que les appels de l'Assemblée Générale dans ses multiples résolutions consacrées à la question. Ce comportement constitue un obstacle aux efforts de désarmement d'une manière générale et à l'instauration d'une paix durable dans cette région.

Monsieur le Président,

Ma délégation est convaincue que la vraie solution réside dans l'élimination totale et définitive des armes nucléaires et par l'abandon irréversible et résolu de la doctrine de la dissuasion nucléaire. Le TNP nous offre le moyen de réaliser cet objectif.

La Communauté internationale doit saisir l'occasion de la prochaine Conférence de 2010 pour donner la chance aux générations futures de vivre dans un monde plus sûr basé sur des relations de coopération et non de confrontation.

Je vous remercie
